

Programme de formation

Élus face au Numérique: Défis et Opportunités

Formation hybride

1 journée de 7 heures en présentiel

2 webinaires d'expert à distance

Objectifs :

A l'issue de cette formation, l'élu.e sera capable de :

- Maîtriser les concepts et notions attachés au numérique afin d'en identifier les enjeux propres à son territoire.
- Connaître les obligations légales et réglementaires en matière de numérique
- Comprendre les tendances actuelles du numérique pour élaborer un projet politique numérique favorisant le numérique responsable
- Analyser les leviers de mutualisation pertinents (infrastructures, connaissances, expertises, animations...) pour dégager les moyens d'action pertinents.
- Identifier les leviers de transformation publique à mobiliser.

Publics :

Tout élu.e local.e.

Pré-requis :

Il n'y a pas de prérequis spécifique.

Moyens & modalités pédagogiques :

La formation est réalisée en présentiel et à distance.

Elle est dispensée dans des locaux adaptés pour la formation des élus, sur l'ensemble du territoire français afin de favoriser l'accessibilité.

Pour suivre les séquences à distance, il est nécessaire d'être équipé d'un ordinateur, d'une connexion Internet, de haut-parleurs, de casques ou écouteurs.

Dans les modules en présentiel ou à distance, les modalités pédagogiques mêlent des temps d'exposé, des démonstrations et des temps d'activités pratiques en sous-groupe. La formation favorise les échanges entre élus, l'utilisation des nouvelles technologies dans l'appropriation des savoirs et des situations de mise en pratique concrètes.

Durée :

La formation se déroule sur 1 journée de 7 heures.

2 webinaires d'expert d'une durée de 1h30 sont organisés à la suite de la journée de formation.

Programme :

Journée en présentiel de 7 heures avec repas compris

- La transformation du service public par le numérique
- Construire une relation simplifiée et de proximité avec les usagers
- Impulser des projets innovants au service de l'attractivité territoriale
- La donnée : cadre réglementaire et opportunités d'amélioration du service public.

Webinaires à distance

- Les fondamentaux de la cybersécurité (1h30)
- Le RGPD au quotidien (1h30)

Modalités d'évaluation et attestation de suivi

Le socle de connaissances sera évalué lors de mises en pratique et d'échanges, durant la formation. Une attestation de formation certifiera le suivi de de la formation.

Réclamations

L'élue peut à tout moment saisir INNIZ, en cas d'incident ou de réclamation, en écrivant à contact@inniz.fr. Une réponse est apportée dans les 48h.

Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, prendre contact avec le référent Handicap pour aménager la formation : magali.barnoin@inniz.fr

Délai d'accès

La formation est organisée régionalement. 5 sessions seront organisées par an. La formation est accessible sur demande, depuis le site internet d'INNIZ, via le formulaire d'inscription.

Tarifs T.T.C

800 euros TTC par élu.e

La formation est animée par un binôme d'experts de la transformation numérique publique parmi les profils suivants :

- Magali Barnoin, Cadre A+ de la fonction publique territoriale, formatrice et coach en transformation numérique pour le secteur public, dirigeante d'INNIZ
- Thomas Beckers, Cadre A de la fonction publique territoriale, consultant Innovation numérique et territoires intelligents
- Jean-Marie Bourgogne, ancien directeur général adjoint de la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING), ancien directeur numérique de la ville de Montpellier, ex délégué général de l'association OpenDataFrance
- Simon Chignard, Formateur et consultant en matière de gouvernance des données, anciennement collaborateur d'Etalab ayant contribué à la politique française des données
- Romain Tales, Consultant en transformation numérique, ancien responsable du pôle données de la direction interministérielle du numérique

Pour nous contacter : contact@inniz.fr